# Saint-Germain



Votre bulletin municipal





Le conseil municipal vous souhaite un été radieux, rempli de joie et de moments agréables.





#### **SOMMAIRE**

Associations

Numéros Utiles

Le Mot du Maire Page 2

Infos Communales Pages 3-5

Infos diverses Pages 6-9

Budget Pages 10-11

Vie de la commune Pages 12-25

Animations Page 26

# Merci

Pages 27-34

Pages 35

à l'ensemble des sponsors qui contribuent à la réalisation de ce bulletin, aux photographes permettant d'illustrer les articles et notamment Rémi Berthon, aux associations qui organisent de belles manifestations

# LE MOT DU MAIRE

Chères amies, chers amis,

Suite au départ de nos deux secrétaires, Florence CHATAIN et Sylvie BAUDINIERE, les postes ont été repris par Nathalie BARIAT qui était en formation pour remplacer Sylvie et Catherine BERNARD en remplacement temporaire de Florence en attente de la formation de secrétaire de mairie et de son examen de Bénédicte PROST.

Comme les autres années, le budget a été préparé avec l'aide de Sylvie bien que partie à la retraite. Il fut voté à l'unanimité par le conseil, ainsi que les subventions pour les associations.

Tous les travaux sont en cours de réalisations, salle Abel Demay pour les dernières mises en conformité, ainsi que l'ancienne maternelle pour la conformité électrique.

Tous les pavillons de la cité des PE-RAJOUX 3 sont occupés. Les travaux de rénovation de route sont en cours. Les travaux MJC sont terminés, reste la signature de la convention pour la remise des clés et l'inauguration. Les travaux de la toiture du boulodrome communautaire sont prévus prochainement, les appels d'offres sont lancés.

L'enlèvement de la végétation du vieux pont a été réalisé par Laurent TAR-TARIN auto-entrepreneur EI-TLN de Saint-Germain. Un rassemblement d'anciens pompiers a eu lieu le 15 mai à la Salle Abel Demay avec marche, concours de pétanque, pêche, belote, et découverte de Saint-Germain et Saint-Savin.

Une bonne nouvelle, l'arrivée d'un kiné au mois de septembre, qui sera installé dans la petite salle Chambet où se réunit le club de l'âge d'or, pour une durée de 1 an. Une étude d'un bâtiment est en cours avec demande d'un permis de construire, il sera la continuité du bâtiment podologue.

Je tiens à remercier la commission fêtes et cérémonie, le comité des fêtes, ainsi que les associations pour l'organisation de moments de partages et de convivialités.

Comme je le redemande à chaque bulletin, j'appelle au civisme de chaque habitant pour l'entretien devant sa propriété, un grand merci d'avance.

Je vous invite à découvrir dans ce bulletin, les détails des actions menées, ainsi que de nombreuses informations pratiques.

Tout le conseil municipal vous souhaite un riche et bon été.

MICHEL PORTE

# Décès de Véronique GAUTIER, conseillère municipale

Véronique avait des passions, dont celle de l'équitation. Elle est décédée le 29 décembre des suites d'une chute de cheval survenue le 27 décembre.

Elle laisse un grand vide au sein du conseil municipal. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.



# infos communales

### **Point voirie**

Dans le cadre de notre plan pluriannuel de réfection de voirie engagé depuis 2020, 2025 sera l'année pour la rue de l'église.

Compte-tenu de la complexité de l'ouvrage : trottoirs, écoulement des eaux, places de parking et en lien avec la proximité de l'église qui est classée, nous avons fait appel à un maître d'ouvrage spécialisé.

Un devis a été signé avec ce dernier au printemps et un appel d'offre devrait être réalisé au troisième trimestre de cette année pour un début des travaux au quatrième trimestre.

Nous sommes évidement liés en termes de délais aux réponses qui nous seront données notamment de l'AFB, afin de respecter les règles qui nous sont imposées.

Nous sommes tributaires pour les autres rues (Abreuvoir, Touffin...) des enfouisse-

ments des lignes électriques et le calendrier nous est imposé entre autre par la SOREGIE. Le SIMER interviendra au Chemin Creux et au début de la rue de l'Abreuvoir afin d'effectuer des réparations dans l'attente de travaux plus conséquents.

Information: il y a une rétrocession au Domaine public de la voirie et des équipements aux Pérajoux 3.

#### Point d'attention

Une étude avait été menée pour la réfection du terrain de tennis (en face du city stade rue des écoles). Le projet a été ajourné compte-tenu de l'opportunité de l'installation de professionnel de santé sur la commune : kinésithérapeute. Le budget prévu a été réalloué à cet effet.

### La fibre

L'éligibilité croissante de raccordement à la fibre des habitations du bourg créant des interrogations de la part des habitants des villages, nous souhaitons vous donner une projection quant à votre capacité de raccordement.

- La Pointe à Bernard :
- Travaux prévus durant l'été.
- Le Bas Prémilly, Le Haut Prémily : Elagage à réaliser avant tirage des câbles.
- Rambinoir, Bois Herpin, La Rochetalière, La Barde, Le Désespoir, l'Espérance,
- Attente de travaux d'infrastructure (pose de poteaux) sur la RD951.
- La Fernaulière, Villiers:

Attente de travaux d'infrastructure (pose de poteaux et tranchées) route des Vallées et de Villiers.

# Réparation du mur éboulé

**Une collaboration entre Saint-Germain et Saint-Savin** 

La crue de mars 2024 a laissé des marques indélébiles sur les infrastructures. Parmi les dégâts, le mur adjacent au Vieux Pont avait été éboulé en partie par la force de la Gartempe.

Les agents municipaux de Saint-Germain et de Saint-Savin ont mutualisé leurs efforts pour le remettre en état, en conjuguant leurs compétences et leur savoir-faire.

Ces travaux de réparation, effectués en mars 2025, ont nécessité un investissement modeste de 456 Euros pour les matériaux.

Alors que le Vieux Pont continue de traverser le temps, cet épisode souligne l'importance de préserver la mémoire collective.











# Nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants de Saint-Germain pour 2024, propriétaires de leur maison, logement, se sont vus remettre des présents de bienvenue comme les années précédentes.

Cette année **ce sont 12 foyers** qui ont reçu la visite de Véronique Chassat et Emmanuel Renault, adjoints au maire.

Un avis de passage a été laissé aux personnes absentes afin qu'elles puissent récupérer leurs cadeaux de bienvenue à la mairie les années précedentes : mugs, stylos, porte-clés et un bon d'achat à valoir chez les commerçants de Saint-Germain.

# **Équipements sportifs**

Les abords du Pump Track ont été terminés avec la pose de cailloux par les agents communaux, donnant à l'équipement un bel aspect.

Le City Stade et le Pump Track sont souvent utilisés.

Le terrain de tennis situé de l'autre côté de la route sera prochainement remis en état, désherbage, comblement des fissures, pose d'un nouveau filet et marquage au sol. Des travaux plus conséquents ont été mis en instance afin de permettre la construction d'un nouveau cabinet médical pour l'installation d'un kinésithérapeute.



















# infos diverses

# Nouveauté à Saint-Germain

Un food truck « snack-friterie », **aux ch'tis plaisirs est présent le samedi à partir de 19 h** au niveau du parking MAT, au feu tricolore, pour de la vente à emporter.

Il est possible de commander burgers, frites et sandwiches américains, desserts et glaces.



# Inscription sur les listes électorales :

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- avoir le droit de vote.
- avoir une attache avec la commune.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité),
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

# Bruits de voisinage, feu et brûlage des déchets...

#### Faisons le point

Le secrétariat de mairie est souvent sollicité pour des questions d'ordre pratique concernant les heures auxquelles il est possible de tondre, bricoler, etc...

L'article 12 de l'arrêté n° 2021 – DCPPAT/BE-005 en date du 5 janvier 2021, concernant les domaines privés, relatif à la **lutte contre les bruits de voisinage** indique :

- les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h;
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Emploi du feu et brûlage des déchets verts : prendre contact avec le secrétariat de mairie qui vous donnera la marche à suivre. Des dates sont à respecter ainsi que des déclarations à effectuer pour certains feux.

Le brûlage de pneus et d'ordures ménagères est strictement interdit et passible de sanctions.





Il est souvent demandé également si des maisons sont à louer dans la commune par des personnes souhaitant s'y installer

Vous pouvez, si vous le souhaitez, signaler au secrétariat les biens que vous auriez à mettre en location.

Ainsi, l'information pourrait être donnée aux demandeurs ayant fait la démarche de se renseigner en mairie, avec votre accord.

# Ne jetez pas vos bouchons en liège!

Apportez-les à la mairie ! Vous leur donnerez une seconde vie et ferez une action solidaire.



L'association « Les bouchons de liège du cœur » les récupère sur les départements 36, 86 et 18. Elle les vend à une entreprise de recyclage et les fonds sont intégralement versés à CANCEN (aide à la recherche contre le cancer et les maladies rares). Le liège est recyclé en panneaux d'isolation et le synthétique est utilisé pour de nouveaux produits. Le Comité de Jumelage du Saint-Savinois se charge de la collecte et dépose des boites dans les mairies et les restaurants.



Toute personne se présentant à votre domicile (ou vous ayant téléphoné) en se recommandant de la mairie pour entrer dans votre propriété doit être en mesure de vous indiquer ses coordonnées, vous présenter sa carte professionnelle.

MOINDRE DOUTE

n'hésitez pas à téléphoner à la mairie.

### Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser!

Où?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

**Comment?** 

Pourquoi?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

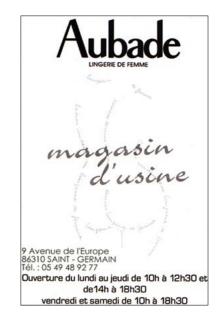
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Secrétariat général pour l'administration







# présence verte services libres d'être actifs

Solutions de téléassistance : classique à domicile (certifiée AFNOR) et mobile, pour vous sécuriser où que vous soyez. Assistance 24h/24, 7j/7. Votre solution est personnalisable!

Portage de repas à domicile : un large choix de plats en menus ou à la carte, pour manger varié et équilibré. Régimes santé spécifiques (pauvre en sucre/pauvre en sel/ pauvre en sucre et en sel/ mouliné) et textures adaptées disponibles.

Avantage fiscal: vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur la téléassistance et sous conditions, sur la livraison des repas grâce à la déclaration Services à la Personne.



35 rue du touffenet-Poitiers 05 49 44 59 99

contact@pvs86.fr







# **CALENDRIER DE COLLECTE 2025**

Angles-sur-L'Anglin / Antigny (Barbroux, La Créchère, Villiers) / Asnois / Bouresse / Champniers / Châtain / Joussé / La Chapelle-Bâton (Le Carlet) / Journet / Lhommaizé (Le Rabardeau, Chez Bernard) / Mazerolles (Les Logettes) / Payroux (Hors: Fontboué, La Pinière) / Pleumartin (La Guillochère, Champoisay, la Vivonnière, Mezeray) / St-Germain / St-Laurent- de-Jourdes / St-Léomer / St-Martin-l'Ars (L'étang de Razay, La Valette) / St-Pierre-de-Maillé (Hors: La Majonnerie, Les Nivauds) / St-Romain / Val de Comporté : St-Macoux (Hors : Chez Cottier, La Croix de Nieuil) et St-Saviol (Le Breuil d'Haleine, La Roche Bardin) / Verrières / Vicg-sur-Gartempe (Hors: Chancelay)

#### **Janvier 2025** Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim. Lun. 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 17 27 28 29 30 31 Collecte identique 2024

LE	ALIE	:I Z	UZJ	i.				10	iai :	. ZU	23		
Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	9						1	2
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
11.						11	10	11	12	13	14	15	16
11	12	13	14	15	10	12	17	18	19	20	21	22	23
18	19	20	21	22	23	13	24	25	26	27	28	29	30
25	26	27	28			14	31						

	- 1	Mai	202	25					J	uin	202	25	
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam
			1	2	3	4	22						
5	6	7	8	9	10	11	23					6	
12					17		24	9	10	11	12	13	14
_							25	16	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	26	23	24	25	26	27	28
26	27	28	29	30	31		27	30					

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

Octobre 2025

20 21 22 23 24 25 26

27 28 29 30 31

**Avril 2025** 

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30

		Août 2025									
im.		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.			
6	31					1	2	3			
13	32	4	5	6	7	8	9	10			
20	33	1	12	13	14	15	16	17			
7	34	18	19	20	21	22	23	24			
	35	25	26	27	28	29	30	31			

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

		lov	eml	bre	20	25			ı	)éc	eml	ore	202	2
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	
44						1	2	49	0	2	3	4	5	
45	3	4	5	6	7	8	9	50	8	9	10	11	12	
46	10	11	12	13	14	15	16	51	15	16	17	18	19	
47	17	18	19	20	21	22	23	52	22	23	24	25	26	
48	24	25	26	27	28	29	30	1	29	30	31			



**SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR** 

Jour de collecte

#### LUNDI

semaine impaire

La collecte est maintenue les jours ériés sauf le 1e janvier, le mai et le 25 décembre

3	4	5	6	7	8	
0	11	12	13	14	15	
7	18	19	20	21	22	
4	25	26	27	28	29	Je note les mon ba

	Septembre 2025													
	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.							
36	1	2	3	4	5	6	7							
37	8	9	10	11	12	13	14							
38	15	16	17	18	19	20	21							
39	22	23	24	25	26	27	28							
40	29	30												

			Fac
2	5		
	Sam.	Dim.	10700
	6	7	VVV
	13	14	
	20	21	
	27	28	- 6

Tél. 05 49 91 96 42 ecopole@simer86.fr

ebook SIMER

v.simer86.fr

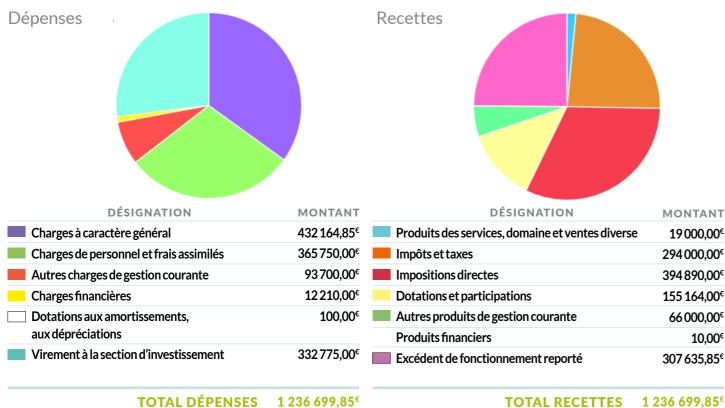
Contacts



# zoom sur le budget

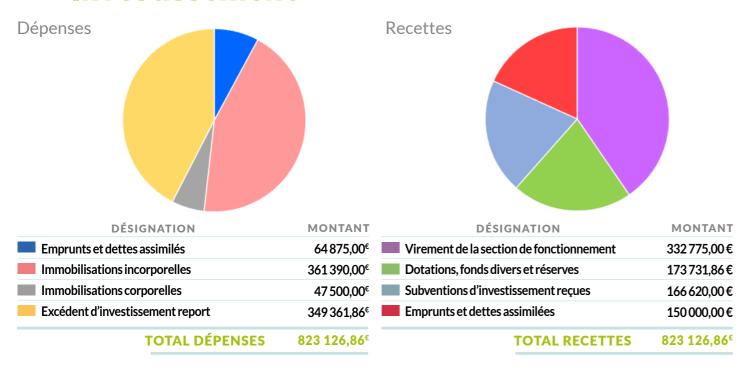
### **BUDGET 2025**

# **Fonctionnement**



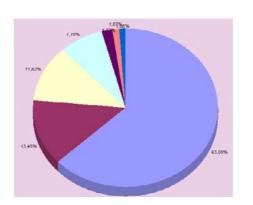
**TOTAL RECETTES** 1 236 699,85<sup>6</sup>

### **Investissement**

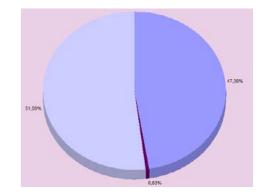


# **Opérations d'investissement**

Dépenses



Recettes



DÉSIGNATION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Voirie & éclairage public 2025	257 600,00€	150 000,00€	-107 600,00€
Tennis	55 000,00€	0,00€	-55 000,00€
Bâtiments divers 2025	47 500,00€	0,00€	-47 500,00€
Voirie & éclairage public 2024	31800,00€	0,00€	-31800,00€
Chapelle cimetière Chaussebourg	7 600,00€	2 000,00€	-5 600,00€
Toiture bâtiment M.A.T.	5 000,00€	0,00€	-5 000,00€
Travaux conformité salle Abel Demay	4390,00€	0,00€	-4 390,00€
Autres opérations d'équipement	0,00€	164 620,00€	164 620,00€
TOTAL ÉQUIPEMENT	408 890,00€	316 620,00€	-92 270,00€
OPÉRATIONS FINANCIÈRES (Pour mémoire)	<b>414 236,86</b> <sup>€</sup>	506 506,86€	92 270,00€
TOTAL AVEC OPÉRATIONS FINANCIÈRES	<b>823 126,86</b> €	<b>823 126,86</b> <sup>€</sup>	0,00€

### Le 14 avril 2025, le Conseil Municipal s'est réuni pour l'approbation du compte de gestion et le vote du nouveau budget.

#### Le compte administratif de l'exercice 2024 a fait apparaître:

- un excédent de fonctionnement de 152 623.17€
- un excédent reporté de 280 744.54€
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de 433 367,71€
- un déficit d'investissement de 349 361.86€
- un excédent des restes à réaliser de 233 630.00€
- soit un besoin de financement de 125 731.86€

L'évolution pour 2025 des taux d'imposition des taxes directes locales se limitera une nouvelle fois à une augmentation de 0,5%, soit :

- taxe foncier bâti : 32,84 %
- taxe foncière non bâti : 45,28 %
- taxe habitation: 13,73 %

Le Budget Primitif 2025 (voir répartition sur les graphiques et tableaux ci-joints) permet la poursuite des investissements avec notamment les travaux de voirie de la rue de l'Église, la mise en conformité électrique de l'ancienne école maternelle, l'enfouissement du réseau « éclairage public » rue de Touffin, etc...

# Vie de la Commune

# Cérémonie des vœux le 10 janvier 2025

Le maire avant de commencer la cérémonie des vœux, a demandé un moment de recueillement pour la disparition de Véronique GAUTIER, conseillère municipale, des suites d'un accident de cheval survenu le vendredi 26 décembre, il a présenté les condoléances à sa famille au nom du conseil municipal.

Il a remercié la présence de tous les élus ou leurs représentants, les pompiers, la gendarmerie, les présidents et représentants des associations.

M. Bernard BLANCHET maire de Montmorillon et 2e Vice-Président de la CCVG remplaçant le président Michel JARAS-SIER, retenu; Mme Brigitte ABAUX conseillère départementale; et excusé M. BELIN, M. de RUSSE, Mme WASZAK, M. COLIN, M. RICARD (sous-préfet) sans pouvoir citer tout le monde, puisque le même soir d'autres communes organisaient également leurs vœux, dont nos voisins d'Antigny.

Il a renouvelé ses remerciements aux présents à cette traditionnelle invitation qui en début d'année permet à la municipalité de les rencontrer pour passer un moment convivial, les remercier de leur implication dans la vie publique et associative, faire un bilan de l'année passée et faire part de nos projets pour la nouvelle année et profiter du moment pour remercier tous les conseillers conseillères, les bénévoles, pour l'aide qu'ils ont apporté au nettoyage de l'église et à la remise en état de l'église et de la mairie.

Les conflits qui s'amplifient dans le monde, la précarité, la misère, l'augmentation des taxes, la diminution des dotations qui rendent les budgets difficiles à réaliser se ressentent avec l'augmentation des demandes d'aides à la banque alimentaire. Il a remercié Charline BARON,

Emilie JOYAUX, Valérie LEPERCHEY qui s'investissent pleinement pour cette tâche

Il a rappelé le souhait, malgré tout, de poursuivre notre politique pour l'amélioration des infrastructures et des conditions d'accueil dans notre commune.

Pendant la petite vague de canicule, la vigilance a été accrue, les employés communaux passaient régulièrement chez les personnes âges ou isolées pour leur apporter de l'eau, du jus de fruit, et connaître leurs besoins.

#### Les travaux réalisés en 2024

Les travaux réalisés rue Robert Tartarin, l'enfouissement du réseau électrique, de l'éclairage public et du tout à l'égout sont terminés. La voie de circulation a été réalisée du carrefour de l'Abreuvoir à la rue du Cimetière. L'autre partie sera réalisée après le déplacement du transformateur et l'enfouissement des lignes à haute tension.

- Salle Abel DEMAY, les abords, les peintures du bardage bois extérieur, des portes et des fenêtres sont terminées.
- Rue de Touffin, l'assainissement a été réalisé. Reste l'enfouissement électrique, éclairage public et le téléphone. Les devis sont signés.
- Les locaux de la MJC, les travaux sont terminés. Reste la signature de la convention pour l'installation dans les nouveaux bureaux.
- Prémilly, l'éclairage public est rénové avec des lampes à LED.
- Quincaillerie MAT, la couverture a été réalisée par l'Entreprise MERLOT de Châtellerault.
- Le lotissement PERAJOUX 3 est terminé et habité. Il est géré par HABITAT de la Vienne.

- Nous avons réalisé la voie de circulation, les trottoirs et l'éclairage qui sera mis prochainement en service.
- Depuis janvier 2024, nous avons rétrocédé la compétence assainissement collectif à Eaux de Vienne.
- Pour la réfection du Vieux Pont nous sommes en attente de subvention pour réaliser les travaux, avec la commune de Saint Savin.

La MJC fait un travail remarquable avec des animations pour les jeunes de 3 à 11 ans, les adolescents et les adultes.

Des gros travaux d'enfouissement de lignes à haute tension sur la commune seront réalisés par SRD avec implantation de nouveaux transformateurs. Ce qui va retarder la rénovation de certaines rues.

Cette année va avoir lieu le recensement de la population du 16 janvier au 15 février, nos deux agents recenseurs sont Florence CHATAIN et Virginie AU-BOYER. Merci d'avance de leur réserver un bon accueil.

Je tiens à remercier nos associations communales et bi-communales qui font l'animation de nos communes. Certaines participent au périscolaire, sans oublier notre comité des fêtes qui s'investit pleinement.

Merci également à Rémi BERTON pour ses photos qu'il réalise et met à notre disposition.

Félicitations et remerciements aux habitants pour le fleurissement de leur maison et les décorations de noël.

La vie de la commune ne serait pas attractive sans les entreprises, artisans, commerçants, le monde agricole, les médecins, infirmiers, dentiste, ostéopathe et podologue.



Je remercie les secrétaires pour tout le travail qu'elles réalisent tout au long de l'année, ainsi que le personnel de la voirie, des écoles et notre apprenti au service espace verts, pour leur investissement pour la bonne marche de la commune.

Nous sommes peinés par le départ à la retraite de Florence et Sylvie et heureux de leur remplacement par Nathalie BARIAT et Catherine BERNARD.

Remerciement aussi à Myriam MAITRE et Roselyne GIRAUD et les conseillères ainsi que toutes les personnes bénévoles de la commission fêtes et cérémonies pour l'organisation des manifestations tout au long de l'année.

- Courses aux œufs à Pâques
- Octobre rose
- Fêtes d'halloween
- Passage du Père Noël
- Décorations de fin d'année.

Merci à Véronique CHASSAT pour la conception du bulletin municipal pour lequel j'ai reçu beaucoup de félicitations pour cette parution.

Je remercie chaleureusement les conseillers municipaux pour leur investissement et leur participation aux animations et le soutien qu'ls m'apportent pour les décisions importantes à prendre.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Pour terminer, ayons une pensée pour les habitants disparus durant l'année 2024.

En espérant que 2025 vive des jours plus sereins, au nom de la municipalité je vous souhaite une bonne et heureuse année, une bonne santé pour vous et vos proches. »



















# Jeu de société

Le jeu "Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Vienne" dans lequel la commune de Saint-Germain est présente va partir en fabrication sous peu! Il s'agit d'un jeu de société familial permettant de découvrir ou redécouvrir la Vienne.

Sortie officielle prévue : octobre 2025

Ce jeu sort à 2 000 exemplaires comme toutes les versions départementales. La première est en Version Collector car jamais rééditée avec ces 36 communes.

En d'autres termes, St Germain sera uniquement présente dans cette  $1^{re}$  version.

Un communiqué de presse et des informations personnalisées vous permettront d'en savoir plus et surtout où vous procurer ce jeu.





# **Commémorations patriotiques**





Les cérémonies patriotiques occupent une place de choix dans notre mémoire collective, nous offrant l'opportunité de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

Ces moments solennels se déroulent généralement autour des monuments aux morts, symboles de notre gratitude et de notre respect envers les générations passées.

Lors de ces rassemblements, la population se retrouve aux côtés des anciens combattants et des porte-drapeaux, pour un moment de recueillement et de solidarité. Les pompiers et la gendarmerie, en tant que représentants des forces de sécurité, sont également présents, témoignant de l'importance de la cohésion civique dans ces instants de commémoration.

Le dépôt de gerbes de fleurs est un geste symbolique qui illustre notre attachement à la mémoire de ceux qui ont combattu. Les allocutions prononcées durant l'événement viennent rappeler non seulement le sacrifice des soldats, mais aussi les valeurs de paix et de liberté qu'ils ont défendues. Ces discours font écho à l'engagement de chacun d'entre nous envers notre pays et nos concitoyens.

La Batterie-Fanfare de St Pierre-de-Maillé ajoute une dimension émotionnelle à ces occasions. La présence de nombreux élus souligne également l'importance de ces événements.

Les cérémonies patriotiques ne sont pas seulement des moments de souvenir, elles nous rappellent que la liberté n'est jamais acquise et qu'il est essentiel de continuer à honorer ceux qui l'ont défendue.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entrait en vigueur, à la suite de la signature, la veille, des accords d'Evian.

**8 mai 1945**, il y a 80 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre qui avait débuté en 1939.

L'appel du 18 juin 1940 est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Véritable appel aux armes où le général incita à ne pas cesser le combat contre l'ennemi, ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.





# Séjour à la Montagne du dimanche 12 au vendredi 19 janvier 2025

Au début de l'année 2025, les élèves des deux classes de cycle 3 (CM1 et CM2) du Pôle Éducatif du Val de Gartempe ont eu la chance incroyable de vivre une expérience inoubliable à la montagne.

Du 12 au 19 janvier, nous avons enfourché nos skis et enfilé nos combinaisons pour profiter des paysages enneigés des Pyrénées et des diverses activités proposées en pleine nature.Des souvenirs mémorables

#### Randonnées et ski

Jessy, Léna et Jeanne partagent leurs souvenirs d'un moment marquant : « De notre voyage dans les Pyrénées, je retiendrai la randonnée et le ski avec mon gentil moniteur, Tom. J'ai adoré quand nous avons pris le télésiège... Il y avait suffisamment de neige pour apprendre à skier! »

#### **Une ascension palpitante**

L'ascension en car vers Germ a été une aventure en soi : « Nous avons vraiment eu le tournis lorsque le car a commencé l'ascension avec tous les virages. C'était extraordinaire : le gîte, les chambres, l'ambiance, tout... » raconte un élève enthousiaste.

#### Des éclats de rire sur la neige

« Mon moment préféré a été la luge avec mes amis, » confie Océane, tandis qu'Esteban se souvient des rires pendant les roulades dans la neige et du rallye photos : « Il y avait aussi Michel, notre guide de moyenne montagne. »

#### **Rencontres insolites**

Rhonda et Oriana évoquent leur rencontre avec le musher et ses huskis : « J'ai aimé voir les huskis lorsque le musher est venu nous montrer ses chiens de travail au Centre de Montagne. »

#### Les délices de la montagne

Yzée se régale en se remémorant les plats savoureux : « Notre classe montagne était géniale... nous avons très bien mangé. Ce que j'ai préféré : la tarte aux légumes et la tartiflette. »

#### Un nouveau regard sur la neige

Ethan résume son expérience en disant : « J'ai bien profité du paysage et des activités qu'on a faites. » Anna, qui découvrait la montagne pour la première fois, se sentait émerveillée : « Je n'y étais jamais allée à la montagne et la neige... je ne la voyais pas

du tout comme ça. Merci au maître d'avoir fait découvrir de nouvelles choses (dont ses blagues!) »

#### Des poussins aux licornes

Gabryelle se souvient malicieusement d'un échange avec des skieurs : « Des skieurs nous ont surnommés "poussins". Nous avons répondu que nous étions des licornes. »

#### Un moment de partage

Camille L. se réjouit de partager ces instants avec ses camarades, même si elle connaissait déjà un peu le ski : « Même si le ski, je connais déjà, c'était un très bon moment et, le partager avec mes camarades, c'était encore mieux. J'ai adoré quand on m'a remis ma 2° étoile. »

Ce séjour à la montagne a été bien plus qu'un simple voyage; c'était une aventure remplie de découvertes, d'amitié et de fous rires. Nous sommes rentrés avec des souvenirs gravés dans nos cœurs, impatients d'en faire part à nos familles et amis. Hâte de repartir à l'aventure!







# Atelier-cuisine de la banque alimentaire

Le 13 mai, des bénéficiaires de la Banque Alimentaire ont pu participer à un atelier-cuisine à la salle des fêtes Abel Demay en présence de Charline Baron pour le CCAS et la banque alimentaire, de Monique et Marie de la MJC de Montmorillon.

Ces séances sont des actions collectives qui permettent la convivialité et le partage.

Ainsi le savoir faire des personnes accueillies est mis en valeur, des conseils pratiques leurs sont donnés afin qu'elles puissent cuisiner les produits distribués de manière équilibrée tout en faisant des économies.

Ces ateliers sont également une inclusion sociale par laquelle la personne concernée peut échanger, faire partie d'un groupe, rompre l'isolement et se donner des habitudes nouvelles.

Un nouvel atelier est prévu en octobre prochain.

























# Chasse aux œufs de Pâques

Il pleuvait beaucoup le 20 avril,

ce qui n'a pas empêché la chasse aux œufs d'avoir lieu.

C'est dans la salle des fêtes Abel Demay que 27 enfants de Saint-Germain, des environs, voire de plus loin, de passage chez leurs grands-parents, ont pu chercher les œufs en plastique cachés sous les chaises, avant d'aller les échanger contre un sachet de chocolats de Pâques et autres confiseries auprès de Myriam.

Pour certains, c'était le graal. Ils avaient déniché l'œuf doré qui leur permettait d'obtenir un grand lapin au chocolat.

Roselyne avait prévu des parapluies pour les plus courageux qui auraient





chasse aux œufs particulière qui leur a

été proposée et a ravi petits et grands

sous l'œil amusé de Michel Porte qui

avait coiffé le chapeau. Un ou deux en-

fants ont malgré tout cherché les œufs

Du café était proposé aux adultes ac-

dehors et il y en avait aussi!







# Installation d'un kinésithérapeute

Monsieur FREMY, kinésithérapeute, s'installera à Saint-Germain le 1er septembre prochain.

Il recevra dans un premier temps les patients dans la petite salle de l'espace Jean-Paul Chambet, dans l'attente de la construction d'un cabinet de kinésithérapie au pôle médical. Un second kinésithérapeute pourrait s'y installer également.

Quelques aménagements seront apportés à la salle Chambet : ligne téléphonique pour Internet, pose de film occultant sur les portes vitrées.

Les membres du club de l'âge d'or se réuniront dans la grande salle de l'Espace Jean-Paul Chambet durant l'occupation de la petite salle par le professionnel de santé.

# Visite du sous-préfet

Par décret du Président de la République en date du 13 juin 2024, M. Thomas Ricard, ingénieur en chef territorial, a été nommé sous-préfet de Montmorillon, pour une durée de trois ans.

Lors de sa récente visite à Saint-Germain, il a rencontré le maire et ses adjoints pour discuter de son engagement à soutenir les communes.

Après avoir pris connaissance des travaux réalisés et à venir, M. Ricard a visité les locaux de la mairie, notamment la salle Chambet, où il a eu l'occasion d'échanger avec les aînés dont c'était la réunion hebdomadaire, renforçant ainsi les liens entre l'administration et les citoyens.

















# Départ à la retraite

C'est avec émotion que le maire, Michel Porte, a pris la parole une seconde fois dans l'année pour un départ à la retraite, celui de la deuxième secrétaire de mairie, Sylvie Baudinière, en présence de nombreux élus, des collègues et amis de Sylvie, de sa famille ainsi que de Florence Chatain, jeune retraitée et collègue de Sylvie Baudinière durant 40 ans

Sylvie a exercé pendant 42 ans de service public dont 40 années à la commune de Saint-Germain. Employée en qualité de remplaçante au secrétariat de la mairie de Saint-Savin du 15 juin au 31 juillet 1982 puis du 1er octobre au 31 décembre 1982. Nommée stagiaire à temps complet dans le grade de commis de mairie à la commune de Saint-Germain le 1<sup>er</sup> janvier 1983. Titularisée dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1984. Nommée secrétaire des communes de moins de 2000 habitants, catégorie B, au 1er janvier 1985. Détachée à sa demande, auprès de la commune de Ligugé, en qualité de rédacteur chef. Réintégrée à la commune de Saint-Germain au grade de secrétaire de mairie le 1<sup>er</sup> février 1995. Reclassée dans le grade de secrétaire de mairie, catégorie A à compter du 1er août 1995. Nommée au grade d'attaché, par promotion interne, en qualité de stagiaire pour une durée de six mois, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, titularisée dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Elle a gravi les différents échelons à l'avancement minimum et a tenu son poste à temps partiel (80% d'un temps complet).

Michel Porte a rappelé que Sylvie termine sa carrière avec le grade d'attaché à l'échelon 11, catégorie A. Elle a fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 décembre 2024.

Il a indiqué que nous ne célébrons pas seulement les compétences professionnelles de Sylvie, mais aussi son humanité. Sa capacité à écouter, à comprendre et à agir avec bienveillance, ce qui a fait d'elle un pilier de notre commune. Il l'a remerciée pour tout ce qu'elle a fait, pour son engagement pour le bien-être de chacun d'entre nous.



# de Sylvie Baudinière

Enfin, il a donné un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place de cette belle salle, permettant ainsi de fêter comme il se doit ce moment de reconnaissance.

La soirée fût sympathique. Sylvie a reçu de nombreux cadeaux et témoignages d'amitié. Elle avait prévu des séances photo, entourée du conseil municipal, des élus, de sa famille, de sa collègue Florence, des agents communaux, etc... Ce qu'elle n'avait pas prévu c'était de vider son coffre de voiture dans lequel était transporté du bois de chauffage, vite recouvert par ses présents et les ballons ayant décoré la salle.

L'émotion était présente pour Michel Porte qui voyait partir la seconde secrétaire en peu de temps.

#### Deux secrétaires de mairie ont été recrutées

Catherine Bernard qui a pris les fonctions de Florence Chatain ponctuellement et Nathalie Bariat qui a pris les fonctions de Sylvie Baudinière.

Catherine prenant sa retraite dans le courant de l'année 2025, son contrat n'a pas été renouvelé. C'est Bénédicte PROST qui a été recrutée, dans un premier temps en intérim, à l'issue d'une période de stage dans le cadre de ses études.











## Sainte-Barbe

Le 25 janvier dernier pour la Sainte-Barbe nous avons fait un dépôt de gerbe sur notre stèle en hommage à un sapeur-pompier disparu en mission commandée.

Ensuite l'allocution résumait l'année 2024 avec tous les événements climatiques qui nous ont particulièrement occupés sur le secteur, avec 233 interventions, principalement dans le secours à personnes.

Puis, ont été mis à l'honneur plusieurs sapeurs-pompiers du centre :

 Nouvelle recrue, Marie-Hélène Klein rentrée en août au poste d'infirmier sapeur-pompier;

- Médaille de 10 ans de service au Caporal Nicolas Chamoley;
- Deux médaillés de 20 ans de service au Caporal-Chef Anthony Berthonneau et à l'adjudant Aurélien Thabuteau.

Étaient présents le 1er adjoint au maire de Saint-Germain, le maire de Saint Savin, le directeur du service d'incendie et de secours de la vienne le colonel hors classe Marc Horeau, le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Vienne le capitaine Sébastien Juttant, le commandant de la compagnie Est le Capitaine Bruno Anglada.

Valentin Fayolle, Chef de centre







#### Discours du 25 janvier 2025

Emmanuel Renault, 1er adjoint au maire de Saint-Germain, en l'absence de ce dernier, s'est adressé aux sapeurs-pompiers et à leurs conjoints(es), au colonel hors classe Marc Horeau, directeur du SDIS 86, au capitaine Sébastien Juttan, président du conseil d'administration du SDIS 86, au capitaine Bruno Anglada, commandant de la compagnie Est, à Hugues Maillet, maire de Saint-Savin et aux élus du secteur ainsi qu'aux personnes présentes.

Il a rappelé que chaque cérémonie de la Sainte-Barbe est l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers, pour leur engagement, leur courage et leur dévouement, sans oublier leurs familles qui les soutiennent.

# C'est l'occasion de leur exprimer notre reconnaissance et notre respect.

Il a voulu remercier sincèrement et chaleureusement toute l'équipe du centre de secours de Saint-Savin qui couvre les communes environnantes, ainsi que les centres de secours limitrophes, le SDIS pour son engagement et ses actions au service des habitants.

Merci au lieutenant Valentin Fayolle et à toute son équipe car être responsable est exigeant, demande beaucoup d'énergie et de vigilance, et parce qu'il mesure le niveau de conjuguer vie professionnelle et dévouement, un grand merci.

Merci également au président de l'amicale, Alain Nibeaudeau, et toute son équipe pour l'organisation de cette soirée.

Il a souhaité à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025 ainsi qu'à leurs familles.













# 2º Sylvie Chassin de St Pierre de Maillé - 3º Evelyne Barrois de St-Gervais - 4º Jacqueline Dubois de Pleumartin





# Journée détente du 15 mai 2025

Cette année, afin de perpétuer la tradition, la section des anciens sapeurs-pompiers de la Vienne a organisé une journée détente le 15 mai à Saint Savin.

Cette invitation du président de la Section des Anciens, Simon Brie de Latillé et de son bureau, a permis de rassembler 32 centres de secours, soit 189 participants et leurs conjoints.

Le beau temps fut de la partie : au programme, une marche dans la campagne Saint-Savinoise pour les uns, une visite aux Serres Poitevines pour les autres et une autre à l'Abbaye de Saint Savin.

Puis les 32 beloteurs se sont retrouvés dans la salle Abel Demay de St-Germain tandis les 40 pétangueurs s'affrontaient sur le parc. Quant aux 15 pécheurs, ils allaient tendre leur ligne sur les rives de la Gartempe.

Après un apéritif champêtre offert par la commune de Saint-Savin, un déjeuner convivial réunissait les convives dans la salle Abel Demay, à l'issue duquel les activités reprirent et en fin d'après-midi, les différents lots et récompenses furent remis aux participants.

Le lieutenant-colonel Didier Nicolleau du SDIS est venu saluer cette initiative.

Etaient également présents le président de l'Union et Chef de Centre de Pleumartin, M. Sébastien Juttand, le chef de centre de Saint-Savin, M. Valentin Fayolle et son président de l'amicale, Alain Nibaudeau, M. Claude Baron, ancien chef de centre, MM. les maires de Saint-Savin, M. Hugues Maillet et de Saint-Germain, M. Michel Porte.

M. Simon Brie a remercié les différentes autorités pour leur soutien ainsi que les anciens sapeurs-pompiers et leurs épouses d'être venus participer à ce rassemblement.

Un grand merci à la commune de St-Savin et St-Germain ainsi qu'aux aînés de nous avoir permis d'organiser cette journée détente chaleureuse dans leur commune.

Un pot d'amitié offert par les sapeurs-pompiers de St-Savin clôtura cette journée











# ZOD M SUR NOS entreprises **SARL GAULT Laurent Charpente Couverture Zinguerie**

A l'âge de 15 ans, Laurent GAULT choisit la voie de l'apprentissage dans le domaine de la menuiserie puis s'oriente vers la charpente couverture zinguerie, après avoir acquis son expérience dans les entreprises de la région. Il prend la décision de s'installer, il y a 20 ans, accompagné par son épouse Sandrine, secrétaire comptable, également cogérante.

Dans un premier temps, l'entreprise est située sur la commune d'Antigny d'où Laurent Gault est natif. Dans l'objectif de prospérer, il saisit l'opportunité en 2017 de s'installer sur la commune de Saint-Germain avec le soutien de cette dernière. Ces nouveaux locaux flambant neuf sont adaptés à ses besoins.

L'entreprise est spécialisée dans la rénovation tout types de matériaux (tuile plate, ardoise, tuile mécanique, tôle Bac Acier, etc.) ainsi que le démoussage de toiture, Velux et tout ce qui est connexe à la charpente.

A ce jour, Laurent Gault compte parmi sa société trois couvreurs zingueurs qualifiés, dont son fils Alexis, qui a suivi sa formation dans l'entreprise familiale au CFA de Poitiers et chez les Compagnons du Devoir de Tours.

En plus de son savoir-faire, Laurent Gault dispose de matériels performants qui lui assurent un travail de qualité.

Toujours soucieux de mettre en avant l'artisanat, Laurent Gault met tout en œuvre pour pouvoir satisfaire ses clients.

Toute l'équipe tient à adresser ses remerciements à sa clientèle pour sa fidélité et sa confiance.

# **Animations**







# **Concert de l'EMIG**

L'École de Musique et des arts de l'Intercommunalité du Val de Gartempe a donné un concert spectacle «musique et magie» à la salle des fêtes Abel Demay le 15 février.

Son président, Laurent Saboureau a présenté Axel Chagnon, qui dirige l'orchestre d'harmonie de Montmorillon (Union Musicale de Montmorillon) et le vice-président de l'école de musique, Jean-Louis COLLIN, qui a créé la classe de magie.

Les spectateurs ont pu découvrir deux professeurs sur scène, Lucy au violon et Thomas au violoncelle, profiter d'un concert de l'orchestre d'Harmonie de Montmorillon.

Jean-Louis COLLIN a effectué des tours de magie. Il avait convié Loïc PIET, magicien natif de Montmorillon et tous les deux, ils ont mis des étoiles dans les yeux d'un petit spectateur bluffé par toutes les pièces de monnaie « trouvées » sur lui...comme par magie!

Une excellente soirée à laquelle une quarantaine de personnes a assisté.



# **Associations**

# Quoi de neuf à la MJC VAM...



#### **Evènements passés**

La Festi'Rencontres a eu lieu le 12 avril à St Savin : la journée était ponctuée d'animations et de jeux. C'était également l'occasion de découvrir les œuvres de l'atelier photos (projet mené en partenariat avec Claude Pauquet sur le thème de la rencontre) et de l'atelier modelage (atelier pratique amateur proposé un lundi sur deux de 17h à 19h à la salle du stade de Paizay-Le-Sec, voir plaquette pratiques amateurs). Une conférence de Cyrille Gallion du Cif-Sp intitulée « L'amour et l'âge : le regard social, le regard sur soi » était proposée. Une vingtaine de personnes ont pu visionner un film basé sur des témoignages, un débat a ensuite permis à chacun de parler de son histoire.

La journée s'est terminée en dansant sur les rythmes ensoleillés du groupe Brazakuja.

Le 14 juin s'est déroulé notre traditionnel Intervillages au bord des étangs de

Leignes-sur-Fontaine. Cela a été également l'occasion d'assister aux représentations de quelques ateliers pratiques amateurs, à savoir l'expression corporelle, le Hip-Hop, la danse traditionnelle.

Les compétiteurs.rices, mais aussi les supporters, ont pu s'échauffer la voix mais aussi leur corps avec Manon Debreuil, chanteuse et intervenante en Improvisation vocale à la MJC, et Stéphanie Di Péri, professeure de yoga à St Savin et également intervenante à la MJC VAM. Flavien Monet, DJ sur St Savin, était également présent pour assurer l'animation sur toute la journée.

**Le vendredi 27 juin** à 18 h 30 notre **Assemblée Générale** a eu lieu. Elle vous permet de vous rendre compte de l'ensemble de nos actions, exprimer vos idées et/ou témoigner.

Mais aussi et surtout faire remonter vos besoins sur le territoire et exprimer vos expériences vécues avec la MJC VAM.

#### **Evènements à venir:**

Tout au long de l'été, ... mais aussi tout au long de l'année! **Baladez-vous en TRUCs** (Rosalies à assistance électrique). La MJC VAM propose ses Trucs à la location, à partir de 10h/heure.

**Pour réserver, contactez-nous** au 09 51 95 27 09 ou par mail à accueil@mjcvam.fr.

Le Point Numérique CAF est toujours à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches auprès de la CAF.

Pour suivre notre actualité rendez-vous sur : notre site internet mjcvam.fr

ou sur notre page Facebook MJC VAM – La Vigne Aux Moines – 86

et pour d'autres informations ou propositions:

accueil@mjcvam.fr ou 09 51 95 27 09



### **ACCA**



### Banquet

Le 12 avril le repas venaison a réuni 110 personnes qui sont venues déguster daube de sanglier et rôti de cerf à la salle des fêtes Abel Demay.

La saison de chasse nous a permis de prélever 13 sangliers et trois cervidés ainsi qu'une quinzaine de chevreuils. Le petit gibier lui se fait rare, seulement une dizaine de lièvres a été mise au tableau et sans l'apport de gibier d'élevage les sorties seraient bien monotones.

Les effectifs de l'association baissent doucement mais régulièrement, nous comptons maintenant 48 sociétaires.





## **Ball Trap**

Le mois de mai a vu se dérouler le Ball Trap annuel de l'ACCA de St-Germain les 9, 10 et 11.

A cette occasion 195 planches ont été tirées par environ 200 tireurs venus de 4 départements, 15 000 plateaux ont été lancés, une trentaine de bénévoles a œuvré à l'organisation de cette manifestation.

C'est une belle réussite.

# Ca Saint-Savin / Saint-Germain Football

#### Bilan de la saison 2024-2025

La saison s'est achevée le 18 mai dernier et les résultats obtenus sont globalement satisfaisants.

#### **Les Séniors**

- L'équipe fanion termine 10<sup>e</sup> du championnat régional (R2) et assure ainsi son droit de jouer la saison prochaine à ce même niveau
- L'équipe 2 termine 5° de sa poule en championnat départemental 4 après avoir démontré une belle progression tout au long de la saison. L'objectif fixé pour la prochaine saison reste l'accession en division supérieure.
- Le bilan de l'équipe 3 en championnat départemental 5 reste mitigé en raison de problèmes d'effectifs.

#### L'Ecole de Football

L'école de football a accueilli tout au long de cette saison une cinquantaine d'enfants âgés de 6 à 16 ans qui ont participé aux différents championnats organisés par le district de la Vienne.

Pendant les vacances de printemps, du 28 au 30 avril 2025, un stage de perfectionnement à la pratique du football a été organisé pour les catégories allant de 10 à 13 ans sur le stade municipal de Villemort qui avait mis à disposition l'ensemble de ses installations. 25 enfants ont pu participer à ce stage.

Le CASSSG recherche des bénévoles hommes ou femmes désireux d'apporter leur soutien au club.

#### Pour toute personne intéressée, contacter :

- le président (tél. 07 86 24 72 14)
- ou le secrétaire du club (tél. 06 21 83 89 81)

Thierry NAVARRE Secrétaire du club





# **Comité des Fêtes**

### Sa randonnée

La pluie s'était invitée pour la randonnée organisée par le comité des fêtes, 33 personne y ont participé malgré tout et ont effectué les 12 kilomètres prévus. Le départ était donné à l'aire de loisirs.

Les marcheurs sont passés par la Rochetalière, les cinq ponts, ont rejoint le manoir du Breuil au hameau de Roussac puis Siouvres pour revenir à l'aire de loisirs et pouvoir se restaurer à l'abri.



#### Son thé dansant

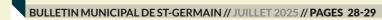
Le comité des fêtes a organisé un thé dansant à la salle des fêtes Abel Demay, le dimanche 16 février dans l'aprèsmidi.

Il s'agissait d'une première, les danseurs ont pu évoluer sur le parquet, en couple, en ligne, seuls et consommer boissons et gâteaux.

Ils ont apprécié ce rassemblement qui leur a permis de s'adonner à la danse et dialoguer. Il est à noter que le doyen des participants est âgé de plus de 90 ans.

Tous étaient enchantés.





# Association Le Pont des Artistes 86

L'assemblée générale de l'association a eu lieu à la salle Jean-Paul CHAMBET le 29 avril et il nous a semblé utile de porter à votre connaissance les actions qu'elle mène.

Dans cette petite cité de Saint-Savin, où des artistes et artisans ont œuvré pour nous offrir cette magnifique Abbaye et tout ce patrimoine civil, est née en 2022 l'association Le Pont des Artistes 86.

Le siège social et la boutique solidaire se situent au 2 bis rue des 4 vents.

Vous pouvez y venir pour vous renseigner, mais aussi y donner et y acheter des objets de déco, des livres, de la vaisselle, du linge, des accessoires, des jeux,CD, DVD... Le tout est propre et en parfait état, à petit prix, afin de vous faire plaisir ou offrir des cadeaux à moindre coût.

L'argent récolté servira à soutenir les projets de l'association :

**Soutenir les jeunes en formation artistique** (musique, arts plastiques, artisanat d'art ...) dans la Vienne, ou dont la famille habite la Vienne et qui partent étudier ou se former ailleurs.

# Soutenir les opérations de sauvegarde ou de restauration du petit patrimoine rural.

En 2024, des jeunes ont été aidés, pour un montant global de plus de 4 000 euros : 3 jeunes en formation artisanat d'art, des communes d'Antigny, Lésigny sur Creuse, Ligugé, et 4 jeunes en formation musicale, de Poitiers et Saulgé, ainsi que 5 jeunes ayant participé au concours des peintres de Saint-Savin.

Un piano a également été offert à l'école de musique EMIG, et se trouve désormais dans la salle CHAMBET de Saint-Germain pour les cours de musique.

La boutique solidaire de notre association est ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, le dimanche matin de 10h30 à 12h30, ainsi que certains vendredis de 10h30 à 12h30.

Les dépôts d'objets, dont vous n'avez plus l'utilité, propres et en bon état, se font de préférence le samedi ou sur rdv en semaine.

#### Contact

Facebook: Le Pont des artistes 86 Mail: lepontdesartistes 86@gmail.com Tél: 06 74 23 10 41





















Le tournoi de boules lyonnaises s'est déroulé sur la place de Saint-Savin du 6 au 8 juin.

L'ambiance y était très conviviale, ainsi des chants ont été entonnés par un des boulistes venu de l'AS MURET, près de Toulouse.

Cette manifestation rassemblant des équipes venues des quatre coins de la France se déroule sur trois jours, nécessitant l'engagement d'une équipe de bénévoles aguerris pour assurer son bon déroulement.

Alain Nibeaudeau, nouveau président de l'association a pris la parole avec une immense joie et une grande fierté au nom des boules lyonnaises de Saint-Savin – Saint-Germain.

Après les remerciements divers, il a rappelé que l'association a participé à la ligue M3, que les féminines ont participé à l'open féminin remporté par Elsa Nibeaudeau et que Sandra Rabeau et Gilles Robedeau se sont qualifiés pour participer au championnat régional mixte. L'équipe des AS a quant à elle été championne de la Vienne.

Michel Porte s'est vu remettre un plateau en remerciement de ses 65 années de bénévolat au sein de la société des boules lyonnaises dont 25 années en qualité de président, de 2000 à 2025.

Rendez-vous est pris pour les 90 ans du club l'an prochain.









#### Les résulta

Propagande des 7 et 8 juin - 64 quadrettes : vainqueur HARBAR d'Auxerre (89) contre POITEVIN de Compiègne (60) Propagande des 7 et 8 juin - 32 quadrettes : vainqueur NASSERON de Nalliers (86) contre LUCE de Conflans-Sainte-Honorine (78)

 $1^{\rm re}$  propagande du 8 juin – 32 quadrettes : vainqueur SORIANO de Senoncles (28) contre CHAPPAR de la Baule (44)

2º propagande du 8 juin – 32 quadrettes : vainqueur CRESPINEE de Veneux (77) contre REMONDIERE de Civaux (86)

BULLETIN MUNICIPAL DE ST-GERMAIN // JUILLET 2025 // PAGES 30-31







# « Les Martins Pêcheurs »

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) regroupant les communes d'Antigny, Béthines, Haims, La Bussière, La Puye, Nalliers, St Germain, St Savin et Villemort.

Depuis notre dernier article, paru en fin d'année, la pluie a été au rendez-vous cet hiver mais depuis quelques semaines, c'est à nouveau la sécheresse qui pointe son nez! L'été va-t-il de nouveau être sec? Ce ne serait pas une bonne idée! Il ne faut pas trop d'eau, mais il en faut! Que nous sommes difficiles, heureusement, seule Dame Nature décide! Même si nous sommes toujours coupables de notre consommation qui pourrait peut-être être mieux contrôlée...

Comme chaque année, le début d'année est très chargé pour nos bénévoles car c'était l'ouverture de la truite.

Les pêcheurs sont souvent chasseurs et nettoient et rangent le fusil pour préparer la canne à pêche... car entre la fermeture de la chasse et l'ouverture de la pêche, il n'y a que quelques jours, il faut faire vite tout en continuant à regarder si les sangliers ne font pas déjà quelques dégâts.

Nous étions 351 pêcheurs, cette année nous espérons être encore plus nombreux, car notre AAPPMA attire par ses belles rivières que sont la Gartempe et le Salleron mais aussi pour ce très bel étang de La Puye. Et en plus, on fait tout pour attirer un maximum de pêcheurs...

En effet, presque toutes les semaines, entre l'ouverture et la fin mai, nous organisons sur le Salleron et dans l'étang de la Puye des lâchers de 100 kilos de truites, bien sûr en tenant compte de la météo qui ne nous facilite pas toujours les choses.

D'ailleurs la commune de St Germain organise avec nous un lâcher de truites tous les ans vers la fin mai et cette année ce lâcher s'est réalisé le week-end de l'ascension comme vous pouvez voir sur les photos.

Actuellement nous préparons les prochaines animations de l'été qui arrive très vite, notamment les concours de pêche et « Sportez-vous bien ». Cette année encore, nous serons présents.

5 concours de pêche lors des fêtes nationales :

- St Germain, le samedi 5 juillet,
- Nalliers, le dimanche 13 juillet,
- St Savin, le lundi 14 juillet,
- Antigny, le samedi 19 juillet,
- La Bussière, le dimanche 31 aout.

Les inscriptions se feront à partir de 7 h 30 et se termineront à 8h30. Le tarif est de  $8^{\epsilon}$  pour les moins de 12 ans et  $10 \in$  pour les adultes. Amorçage à partir de 8h50 et concours de 9h00 à 11h00.

Ces 5 concours seront dotés d'un lot par pêcheur, et à chaque fois c'est une centaine de participants avec un ultime classement et un trophée pour le vainqueur de ceux qui ont fait les 5 concours.

Jeux, animations et simulateur de pêche lors de l'action « Sportez-vous bien » en partenariat avec la CCVG de Montmorillon.

# Parents d'Élèves Val De Gartempe

# Marche gourmande semi-nocturne

Nous étions environ 95 personnes, dont 9 enfants de l'école qui ont eu la chance de se régaler gratuitement. Imaginez un parcours d'environ 11 km, ponctué de trois magnifiques arrêts!

Premier arrêt: on a commencé par un apéritif bien mérité avec du kir et des boissons sans alcool pour les enfants, accompagnés de délicieuses chips et cacahuètes. L'ambiance était déjà au rendez-vous!

Deuxième arrêt: place à l'entrée gourmande, un savoureux taboulé, du pain croustillant, accompagné de saucisson à l'ail et de chorizo. Les boissons étaient à volonté, et tout le monde s'est régalé!

Troisième arrêt : le plat principal qui a vraiment fait sensation : un poulet basquaise succulent, servi avec des pommes de terre fondantes. Un vrai délice qui a ravi les papilles de tous les participants!

Dernière touche: pour finir en beauté, nous avons dégusté un bon fromage suivi d'une irrésistible tarte aux pommes à la salle des fêtes J-P Chambet. C'était l'apothéose de notre repas!

Les retours ont été incroyablement positifs, les gens ont beaucoup apprécié le plat chaud et le parcours en plein air. C'était une toute première pour l'APE et le temps magnifique a ajouté une touche magique à notre journée.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et vos sourires. Hâte de recommencer cette belle aventure ensemble!

Merci à la commune de Saint-Germain pour le prêt de la salle et des glacières.

















### Soirée indienne

L'association des parents d'élèves du Val de Gartempe a organisé une soirée sur le thème de l'Inde le 22 mars à la salle des fêtes Abel Demay.

Voici quelques photos de cette soirée mémorable puisqu'elle était la première de ce type organisée par l'APE.

L'ambiance était chaleureuse pour les 180 personnes inscrites au repas concocté par le traiteur « du soleil dans la cuisine » qui a régalé les papilles avec un délicieux biryani au poulet, plat typique de l'Inde ayant fait l'unanimité. Le dessert, un éclair exotique a ensuite apporté une touche gourmande à la fête avant que les convives n'envahissent la piste pour danser.

Des repas avaient également été commandés en service traiteur par une douzaine de personnes.

### NOS ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SOCIALES

- Association des Parents d'élèves Emilie Borget 06 71 82 07 30
- Centre Cantonal Culturel de Saint-Savin Chantal Louvet 06 60 93 42 56 ccc86310@gmail.com Patrick Feuerstein 05 49 84 55 38 patrick-feuerstein@orange.fr
- Conférences

Chantal Louvet 06 60 93 42 56

- Club de tarot

Fanny Guillot 06 26 69 48 31

- Club des chiffres et des lettres Yves Lavieville 06 62 30 47 41 ou reginerouy@orange.fr
- Club de scrabble

Yves Lavieville 06 62 30 47 41

- Atelier de couture Sylvie Jacquin 05 49 48 15 92
- sylvie.jacquin@wanadoo.fr - Échange linguistique anglais français

Marylène Berthon 06 81 00 81 19 ou Ken Nutt 07 85 99 34 85

- Vide-grenier

Marc Louvet 06 60 40 44 69

- Club de Bridge Jean-Michel FAUCHER 06 70 82 92 30
- Club de L'Âge d'Or Nicole Moine 06 02 33 20 65

• A.C.C.A. de Saint-Germain

• Club Athlétique

• Amicale des Cyclos

charlinebaron10@gmail.com

Comité de Jumelage

Marie-Christine Bouffard 05 49 46 53 13 comitejumelage.saintsavin@gmail.com

Président Claude Baron 05 49 48 09 55

Saint-Savin - Saint-Germain (CASSSG)

Président Didier Ligaud 07 60 32 22 33

Contacts Jacky Berthon 06 33 70 83 66

ou Jean-Jacques Pinson 05 49 48 15 30

ou J.L. Thabuteau 06 64 46 75 25

jeanlouis.thabuteau@wanadoo.fr

pinson.jeanjacques@wanadoo.fr

• Donneurs de Sang

Agnès Grimaud 05 49 48 16 94 agnesgrimaud@orange.fr

- MJC « La Vigne aux Moines » 86310 Saint-Germain 09 51 95 27 09 accueil@mjcvam.fr
- Animation Enfance

07 83 32 11 41, enfance@micvam.fr

- Animation Jeunesse

06 25 43 26 17, jeunesse@mjcvam.fr

07 84 64 93 89, famille@mjc.vam.fr

- Hiver Magique Magic Winter Président David DELHAYE 07 83 88 26 66 facebook.com/HIVERMAGIQUE
- Fédération des Mutiles Du Travail -

Henri Péris 05 49 48 80 86 henriperis@wanadoo.fr ou ou MC Vallet 05 49 48 07 68 vallet.claude66@orange.fr

- Asso Républicaine Anciens Combattants Yves Vallée 05 49 48 80 52 yves.vallee@orange.fr
- Chorale « La vie chante» Jacques Savigny 06 07 62 36 71 jacques.savigne@orange.fr
- Association DMSLS (des mots sur le silence) Cécile Minault 05 49 48 54 62

#### Association « La Main de l'Œuvre »

qui a pour objet de proposer toutes dispositions relatives à l'urbanisme pour la mise en valeur et l'aménagement du territoire communal.

Alain Dubourg 05 49 48 64 30 lamaindeloeuvre@orange.fr

- Animation pour les enfants

sous forme d'atelier thématique « les mercredis de l'abbaye » 05 49 84 30 00

• Secours catholique

Jean-Michel Guihard 06 82 56 41 68 jean-michel.guihard86@orange.fr

- Amicale Des Sapeurs-Pompiers Alain Nibeaudeau 06 77 72 64 46 nadine.nibeaudeau@wanadoo.fr
- TUSITALA

Association culturelle et artistique (médiation culturelle et artistique, pratique et création artistique) Siège social: C/O Mairie de St Germain 20 rue Léon Barbarin - 86310 St-Germain Présidente Nadia Berthault 06 84 35 75 35 tusitala.asso@gmail.com

- Comité des Fêtes
- Philippe BOUHOURS 06 70 77 35 27 • E.M.I.G - École de musique

emig.valdegartempe@gmail.com

Laurent Saboureau 05 49 91 16 70

• Société Boules Pétanque Eric Savigny 06 26 04 04 87

• Tennis Club 3SG

Corinne Pineau 06 71 27 61 85 corinnepineau86@orange.fr ou Eric Jean 06 27 70 46 05 jean.ericbouix@gmail.com

- Daniel Munier 05 49 84 56 58 munier.daniel@wanadoo.fr

Jean Antigny 06 29 30 05 09













- Cabinet médical Tél. 05 49 48 02 80 4 rue de l'Abreuvoir - 86310 SAINT-GERMAIN
- Cabinet d'infirmiers Tél. 05 49 48 08 59 4 bis rue de l'Abreuvoir - 86310 SAINT-GERMAIN
- Cabinet dentaire Tél. 05 49 48 01 22 4 ter rue de l'Abreuvoir - 86310 SAINT-GERMAIN
- Cabinet pédicure podologue Tél. 05 49 50 30 07 4 quater rue de l'Abreuvoir - 86310 SAINT-GERMAIN
- Cabinet d'ostéopathie Tél. 06 61 17 98 00 42 rue Léon Barbarin - 86310 SAINT-GERMAIN
- Pharmacie des 4 Vents Tél. 05 49 48 00 25 44 place de la République - 86310 SAINT-SAVIN
- Pharmacie Pineau Tél. 05 49 48 00 08 8 rue Saint-Louis - 86310 SAINT-SAVIN

# À CONNAÎTRE

- 15
- 17 Gendarmerie
- 112 Numéro d'urgence européen
- 18 **Sapeurs pompiers**
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

www.urgence114.fr ou 114 par SMS

# SÉCURITÉ ET ÉCOUTE

- 119 Enfance en danger
- 3919 Violences conjugales
- 3977 Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap

Pour votre parfaite information, trois défibrillateurs sont installés sur la commune et accessibles facilement. Ils sont situés à la mairie, à la salle des fêtes Abel Demay et à l'ancienne école (MJC).

Ces dispositifs peuvent sauver une vie. Il est très important d'y penser.

Il existe des formations, des journées de sensibilisation aux premiers secours. Nous pouvons tous être confrontés à un problème et il est important de connaître les premiers gestes à effectuer.

#### • Club de Gymnastique Volontaire Sandrine Tiffaneau 06 87 16 39 33 sandrinetiffaneau@gmail.com

NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES

En étroite collaboration avec Saint-Savin, de nombreuses associations sportives

et culturelles apportent à notre commune un grand choix de loisirs et d'activités.

 Judo Club Chauvinois Sandrine Solano 06 61 55 61 89 sandrine.solano@chauvigny.fr

• Club de Tennis de Table Saint-Savin - Saint-Germain

Emmanuel Collin 06 12 91 67 12 manuantitop@orange.fr ou alain-antigny@hotmail.fr

• Club de Billard

Saint-Savin - Saint-Germain Jean-Philippe Briaud 06 10 46 18 15

• Société Des Boules Lyonnaises

Alain NIBAUDEAU 06 77 72 64 46 ou Christian Haut 05 49 48 01 06 christianhaut@aol.com

Saint-Savin - Saint-Germain

tse86310@gmail.com

• Club de Badminton « Les Fous Du Volant »

Pêche

jean.antigny@peche\_86.fr



# rtes à retenir

#### 5 juillet

#### Fête nationale

organisée par la commune et le Comité des fêtes parc de la salle des fêtes Abel Demay

7h30 concours de pêche, aire de loisirs de St-Germain

8h00 randonnée pédestre, départ salle Abel Demay

*14h00* concours de pétanque

14h30 à 17h30 loto en plein air

19h30 repas en plein air :

- couscous royal par « du Soleil dans la cuisine » 18€ sur réservation
- ou petite restauration

21h00 spectacle animé par Philippe Doux / Lilla

23h00 feu d'artifice suivi d'un bal gratuit

Fête foraine tout au long de l'après-midi

### 27 juillet et 17 août

#### Lotos plein air

organisé par l'association Hiver Magique-Magic Winter, parc de la Salle Abel Demay

**7 septembre** Loto, organisé par l'association

Hiver Magique-Magic Winter, Salle Abel Demay

#### 13 et 14 septembre puis 27 et 28 septembre

Lotos de l'association

« des mots sur le silence», salle Abel Demay

11 octobre

**Soirée théâtre**, organisée par le comité des fêtes.

« Sincère à rien » pièce d'Anny Lescalier

par le Théâtre du Val de Gartempe

23 novembre Loto organisé par le comité des fêtes

6 décembre Loto, salle Abel Demay par l'association

Hiver Magique-Magic Winter

17 décembre Fête de Noël, salle Abel Demay

par l'association Hiver Magique-Magic Winter

20 décembre Nuit du loto, organisée par l'association

Hiver Magique-Magic Winter, salle Abel Demay













